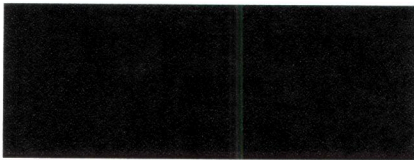


Le 20 octobre 2017

**Stella Leney, Ad. E.**  
Vice-présidente – Affaires corporatives  
et secrétaire générale  
Édifice Jean-Lesage  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montreal (Québec) H2Z 1A4



N/Référence : C-5791

**Objet : Demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)* (ci-après *Loi sur l'accès*)**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre courriel du 19 septembre 2017, dans lequel vous nous demandez :

*« les coûts de travaux de réfection effectués au barrage Gouin situé dans l'Haute-Mauricie entre 2011 et 2014.*

*Également, je désire recevoir les évaluations de structure et de sécurité du barrage Gouin depuis 2014.*

*Je désire également obtenir une liste des travaux à venir ainsi que le budget qui sera alloué à ces nouveaux travaux de réfection. »*

En réponse au premier point de votre demande, nous vous informons que les coûts des travaux effectués au barrage Gouin entre 2011 et 2014 étaient de l'ordre de 42,5 M \$. Les travaux consistaient principalement à réfectionner les 8 pertuis de fond et l'évacuateur de crues du barrage (changement de géométrie dans les pertuis, remplacement des vannes de fond, etc.).

En ce qui concerne le deuxième point de votre demande, nous vous informons qu'Hydro-Québec a réalisé une étude d'évaluation de la sécurité de cet aménagement en 2016. Toutefois, nous ne pouvons vous communiquer la copie des documents que vous demandez, puisqu'ils contiennent notamment des analyses et des recommandations que nous traitons de manière confidentielle, ainsi que des renseignements comportant des enjeux de sécurité. Nous invoquons à cet égard les articles 28.1, 29, 37 et 39 de la Loi sur l'accès dont vous trouverez copie en annexe.

En ce qui a trait au dernier point de votre demande, vous trouverez ci-après la liste des travaux en cours et à venir concernant le barrage Gouin, qui sont évalués à environ 5 M \$.

- Réhabilitation de la route (rive droite)
- Modélisation de tous les pertuis de fond et du bief aval
- Travaux temporaires de chauffage de deux vannes évacuatrices
- Travaux de réhabilitation du treuil d'une vanne évacuatrice
- Fabrication d'un système de levage temporaire pour les vannes évacuatrices
- Travaux de maintenance sur une vanne évacuatrice (remplacement de roues, arbres et coussinets)
- Investigation des vannes évacuatrices

Enfin, notez que tous ces travaux et investigations ont des coûts connexes, tels que : l'installation de campement pour les travailleurs, des travaux préalables sur la route d'accès en rive gauche, la mise en place d'abris temporaires et d'échafaudages, le renforcement des palonniers, des travaux d'étanchéité sur les poutrelles et la modification au système d'alimentation d'urgence.

Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.